

## ■ Pourquoi l'Atelier Déplacements ?

« Pour donner une dimension opérationnelle à la mise en œuvre du volet Déplacement du SCoT. L'objectif est de permettre un lien direct entre la vision stratégique portée à l'échelle de la région grenobloise, et les situations concrètes vécues à l'échelle locale. Ce lieu, ouvert à tous les élus mais aussi aux acteurs du territoire, permet de partager des informations sur les tendances dans la région grenobloise, de faire des points sur les évolutions sociétales et institutionnelles - comme la démarche en cours de regroupement des AOT- de s'informer sur les travaux en cours concernant la mise en œuvre du SCoT, et surtout d'explorer des solutions. »

**Luc REMOND**

Elu à l'EP SCoT (CAPV)

Référent de l'Atelier SCoT - Déplacements



## ■ Quel est le contexte ?

Chaque jour, environ 2,9 millions de déplacements sont réalisés par les habitants de la grande région grenobloise (Enquête Ménages Déplacements 2010).

La périurbanisation et l'étalement urbain qui se développent depuis une cinquantaine d'années favorisent un éloignement croissant entre lieux d'habitation et d'emplois, une spécialisation des territoires et un phénomène de dépendance réciproque. Ce déséquilibre induit un allongement des distances parcourues notamment pour les flux domicile-travail. Bien que l'on observe une hausse de l'usage des modes doux et transports en commun, l'automobile reste très largement utilisée, et génère des nuisances (congestion, pollution). A l'échelle de la Métro, les déplacements de personne coûtent environ 1,3 milliards d'€ en 2010 (24% des revenus du territoire), financés principalement par les usagers en lien notamment avec l'achat et l'usage des voitures.

## ■ Quelle est la stratégie du SCoT ?

Au regard de ces dynamiques, le SCoT développe sa stratégie sur la base de deux leviers d'action complémentaire avec des politiques :

- d'aménagement et d'urbanisme favorisant les fonctionnements de proximité et l'autonomie des territoires afin de réduire les besoins de déplacement et l'usage des modes alternatifs à la voiture. Cela se traduit par une localisation plus polarisée et équilibrée du développement urbain, de l'emploi, de l'habitat, des commerces...
- d'organisation des déplacements notamment pour optimiser l'usage des infrastructures routières existantes et favoriser l'usage des transports collectifs.

## ■ Quels sont les sujets à traiter retenus par l'Atelier ?

En tant que chambre d'échos aux travaux menés par les maîtres d'ouvrage et pour favoriser la construction d'outils robustes à l'échelle de la région grenobloise, l'Atelier a estimé intéressant de lancer des réflexions collectives sur les sujets suivants :

- **Les actions permettant de favoriser l'usage partagé de l'automobile** (1,06 pers/voiture actuellement sur les déplacements domicile - travail) **et de rabattement sur les transports en commun** : état des lieux des parkings-relais et de covoiturage, analyse des potentiels de développement de ces pratiques et équipements.
- **La logistique et le transport de marchandises** à l'échelle de la RUG en lien avec le « plan d'actions pour une logistique urbaine durable » de la Métro.
- L'optimisation de la gestion et de la conception des infrastructures routières (**chrono-aménagement**).

### Les participants à l'Atelier Déplacements

Luc REMOND, Guy GUILMEAU, Michel ROSTAING PUISSANT, Roland BESSON, Jean-Yves PENET, Jean-Claude CANOSSINI, Jean-Louis SOUBEYROUX, Gilbert SALLET, Laurent BRAUD, Alain GRASSET, Jacques FABBRO, Gérard CAMBON.

Patricia SERVAGE, Laurette TOURRETTE, Philippe AUGER, Amandine DECERIER, Gabriel JOURDAN, Murielle PEZET-KUHN, Jany DHERVILLEZ, Stéphane GUSMEPOLI.

>> Pour prolonger le débat :

<http://www.scot-region-grenoble.org/>